

Actuel Président de la BERD . . .

Le Conseil d'administration reçoit la candidature de Horst Köhler pour le poste de Directeur général

Le mardi 14 mars, le Conseil d'administration du FMI a reçu la candidature officielle de Horst Köhler pour le poste de Directeur général du FMI.

La candidature de M. Köhler, Président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a été présentée au nom des États membres de l'Union européenne par M. Joao Santos, Conseiller auprès du groupe de pays membres du FMI incluant le Portugal, qui occupe actuellement la présidence de l'Union européenne. M. Bernd Esdar, Administrateur pour l'Allemagne, a appuyé la



Horst Köhler

candidature de M. Köhler dans une déclaration (voir page 82).

Le Conseil d'administration a aussi été informé du retrait de la candidature d'Eisuke Sakakibara, ancien Vice-Ministre des finances chargé des affaires internationales du Japon, au poste de Directeur général du FMI.

Le jeudi 16 mars, Jose Pedro de Morais, Administrateur représentant le groupe de pays africains incluant l'Angola, a annoncé qu'il avait retiré la candidature de Stanley Fischer,

actuel Directeur général par intérim du FMI, à la demande de ce dernier. M. Fischer a (suite à la page 82)

Conférence FMI-Forum sur la stabilité financière . . .

Les utilisateurs de données et les statisticiens à la recherche d'un consensus

Des statisticiens et des utilisateurs de statistiques se sont réunis à Washington les 23 et 24 février à l'occasion de la conférence du FMI sur les données relatives aux flux de capitaux et à la dette afin de mieux s'entendre sur les priorités à définir dans ce domaine. Y ont participé 120 hauts fonctionnaires de banques centrales, de ministères des finances, d'offices nationaux

des statistiques, de la Banque des règlements internationaux (BRI), du FMI et d'autres organisations internationales et régionales, ainsi que des représentants de haut niveau de banques et de sociétés de placement.

La conférence, co-organisée par le groupe de travail du Forum sur la stabilité financière consacré aux flux de capitaux, complétera un prochain examen par les administrateurs du FMI de plusieurs propositions de renforcement de la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) et du système général de diffusion des données (SGDD) du FMI dans le domaine de la dette extérieure et fournira des observations générales au groupe de travail, qui achève son rapport sur les flux de capitaux transfrontières, les positions extérieures et les fondements analytiques de la gestion des risques et des liquidités.

Les participants ont souligné que des données de meilleure qualité et plus récentes peuvent jouer un rôle essentiel pour permettre aux marchés de prendre des décisions (suite à la page 83)



À la conférence (de gauche à droite) : Mario Draghi, Carol Carson, Stanley Fischer et Jack Boorman.

Dans ce numéro

81
Horst Köhler
candidat au poste
de Directeur général
du FMI

81
Conférence sur
les statistiques

85
Le FMI examine
les besoins du
Mozambique

86
Examen des
réserves de change
en Ukraine

87
Leçons de la crise
bancaire au Japon

90
Pologne : «tigre»
de l'Europe de l'Est

93
Accord de confirmation
pour l'Argentine

94
Montage financier
pour l'Équateur

95
Hausse des dépenses
sociales dans le cadre
des programmes
du FMI

Lire aussi . . .

89
Sur le site Internet

92
Accords du FMI

93
Utilisation des
ressources du FMI

94
Publications récentes

96
Principaux taux du FMI

(suite de la première page) lui aussi publié une déclaration dont voici des extraits :

«Ce fut un honneur pour moi d'avoir été présenté comme candidat au poste de Directeur général du FMI par Jose Pedro de Morais et d'avoir reçu l'appui d'autres administrateurs.

«Étant donné le consensus qui se dégage autour de la candidature de Horst Köhler, Président de la BERD, j'ai demandé à M. de Morais de retirer ma candidature. Je remercie vivement M. de Morais et ses collègues, ainsi que les pays qu'ils représentent, de m'avoir exprimé leur confiance.

«Ce matin, j'ai eu une réunion très fructueuse avec M. Köhler, pendant laquelle nous avons passé en revue les défis à relever par le FMI. Je suis convaincu que sous sa direction le FMI deviendra une institution encore plus efficace. J'ai hâte de collaborer étroitement avec lui, mes collègues de la direction, ainsi que les services et les pays membres du FMI.»

M. Köhler possède un doctorat en économie et en sciences politiques de l'université de Tübingen. Il est Président de la BERD depuis septembre 1998. De 1993 à 1998, il a été Président de l'Association allemande des caisses d'épargne et du Groupement européen des caisses d'épargne. De 1990 à 1993, il a été Vice-Ministre des finances de l'Allemagne, après avoir occupé plusieurs postes au Ministère fédéral de l'économie et au Ministère fédéral des finances de 1976 à 1989.

Voici des extraits de la déclaration de Bernd Esdar, Administrateur pour l'Allemagne, qui a présenté la candidature de M. Köhler.

Déclaration de M. Esdar

Le gouvernement allemand remercie les États membres de l'Union européenne d'avoir appuyé à l'unanimité la candidature de M. Köhler au poste de Directeur général du FMI.

M. Köhler est éminemment qualifié pour diriger le FMI à l'aube d'un nouveau siècle.

En tant que Président de la BERD, de l'Association allemande des caisses d'épargne et du Groupement européen des caisses d'épargne, M. Köhler a fait du très bon travail, recevant les éloges de la communauté internationale pour l'orientation de son action, sa vision stratégique et sa détermination sans faille à faire du dialogue et du partenariat les fondements d'une coopération internationale fructueuse.

En 1990, il a été nommé Vice-Ministre des finances, jouant un rôle central dans le processus d'unification politique de l'Allemagne.

Pendant cette période, il a été particulièrement actif dans le domaine de la politique financière et monétaire internationale. En tant que suppléant,

il a participé à la préparation des sommets économiques du Groupe des Sept à Houston (1990), à Londres (1991), à Munich (1992) et à Tokyo (1993). Sa grande expérience et son excellente connaissance des complexités de la réunification allemande ont aidé à préparer la communauté internationale à inclure la Russie dans les activités du G-7.

Lorsqu'il était Vice-Ministre des finances, M. Köhler devait notamment formuler la position du gouvernement allemand sur toutes les questions concernant la politique opérationnelle du FMI. Il était aussi Gouverneur suppléant à la Banque mondiale et il s'est intéressé de près aux questions relatives à la politique du développement.

En août 1993, M. Köhler a accepté la présidence de l'Association allemande des caisses d'épargne. À ce titre, il a engagé des réformes structurelles visant à renforcer la compétitivité de ces établissements. Mais il considérait aussi que cette association participait d'un concept politique et contribuait à un processus d'ajustement à la mondialisation, tout en préservant la stabilité économique et sociale au niveau local.

En septembre 1998, avec l'appui unanime des actionnaires de l'institution, M. Köhler est devenu Président de la BERD à Londres, juste après la crise financière en Russie. Il a remis de l'ordre dans les projets en attente et a révisé avec succès la stratégie de la BERD à moyen terme : il a ainsi non seulement rétabli la rentabilité de l'institution, mais il l'a aussi renforcée pour qu'elle puisse mieux faire face aux défis de la transition à venir.

En tant que Président de la BERD, il a prôné énergiquement une coopération plus étroite entre les banques multilatérales de développement et le FMI; deux projets-pilotes en la matière ont été lancés l'an dernier en Roumanie et dans la République kirghize.

M. Köhler connaît le monde financier international sous tous les angles. Il a aussi une vaste expérience de la politique macroéconomique, de l'ajustement structurel et du financement de l'investissement. Prévention et gestion des crises sont parmi ses points forts, de même que son talent de grand communicateur. ■

Le texte intégral des communiqués de presse nos 00/18 et 00/19 ainsi que la déclaration de candidature, le curriculum vitae de M. Köhler et les déclarations de MM. Fischer et de Morais sont disponibles sur le site du FMI (www.imf.org).

Photographies : Denio Zara, Padraic Hughes, Michael Spilotro et Pedro Márquez (FMI), pages 81 et 83-84; Odd Anderson (AFP), page 85.

(suite de la première page) mieux fondées et aux pouvoirs publics de formuler plus efficacement leur politique économique, mais aussi que les offices nationaux des statistiques sont déjà surchargés et manquent de ressources. La conférence constitue un premier pas important vers une meilleure prise de conscience des besoins respectifs des statisticiens et des utilisateurs dans les secteurs publics et privés. Elle a permis de décrire nombre de questions fondamentales qui se posent aux statisticiens et aux pouvoirs publics, et, grâce à la franchise des échanges de vues, de clarifier les différences de point de vue qui déterminent les positions des utilisateurs et des statisticiens.

Aperçu

Dans son allocution de bienvenue, Stanley Fischer, Directeur général par intérim du FMI, a noté que cette conférence était l'occasion de faire en sorte que ceux qui rassemblent les données et ceux qui les utilisent se comprennent mieux et coordonnent davantage leur action. Il a demandé aux participants d'étudier plusieurs questions, notamment s'il ne faudrait pas accroître les ressources affectées aux activités statistiques et s'il faudrait définir plus clairement les objectifs de la recherche de meilleures données sur les débiteurs et les créanciers. En ce qui concerne les débiteurs, il a demandé aux participants de distinguer les résidents des non-résidents, d'examiner la dette intérieure et extérieure, et d'aborder la question des réserves. S'agissant des créanciers, la question reste de savoir comment interpréter les statistiques bancaires internationales.

On sera mieux armé si les efforts nationaux et internationaux sont coordonnés et si les organisations internationales se complètent plutôt que de faire double emploi. De bonnes données jouent un rôle essentiel pour formuler des politiques efficaces et éviter des crises, comme le FMI l'a bien vu en Asie, où faute de données récentes les problèmes d'endettement ont pourri jusqu'à provoquer la crise, note M. Fischer.

Mario Draghi, Directeur général du Ministère du Trésor de l'Italie et Président du groupe de travail du Forum sur la stabilité financière consacré aux flux de capitaux, a noté avec préoccupation que les pouvoirs publics et les opérateurs des marchés ne communiquent pas suffisamment et que souvent les statisticiens ne sont pas conscients des besoins des utilisateurs. La conférence est un bon point de départ pour améliorer la coordination, mais il faut commencer par mieux coordonner l'action au niveau national. Les offices de statistiques doivent suivre la complexité croissante des marchés de capitaux internationaux. Les progrès ont été trop lents dans des domaines essentiels tels que la collecte de données détaillées sur la dette à court terme, la correction des lacunes de l'information sur les centres offshore et les produits dérivés et autres postes hors bilan, ainsi que le rapprochement des données.

La tâche est ambitieuse, a admis M. Draghi, mais le prix à payer si les données sont inadéquates — incertitude sur les marchés et crises — est tout simplement trop élevé.

Importance de bonnes données

L'une des grandes leçons des cinq dernières années est que, dans un monde où les marchés financiers sont de plus en plus intégrés, on ne peut surestimer l'importance de données fiables et récentes, en particulier sur la dette extérieure et les flux de capitaux. C'est ce qu'ont souligné Caroline Atkinson, Sous-Secrétaire adjointe pour la politique monétaire et financière internationale au Trésor américain, et Nouriel Roubini, Directeur du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques au Trésor américain, dans des présentations qui ont reflété dans l'ensemble les vues d'un grand nombre d'utilisateurs des données.

M^{me} Atkinson juge que, sans données solides, les pouvoirs publics opèrent à l'aveuglette. Si les nouvelles sont mauvaises, il se peut que les pays souhaitent instinctivement les cacher, mais sans information les marchés peuvent imaginer le pire, ce qui peut provoquer une crise. Une plus grande transparence et une meilleure information sont les éléments essentiels de la nouvelle architecture financière.

M. Roubini est conscient des contraintes pesant sur nombre d'offices des statistiques, mais il souligne que des mesures de la dette extérieure cohérentes, comparables et utiles aux fins de l'analyse pourraient servir de système d'alerte avancée, ce qui permettrait d'éviter des problèmes plus coûteux par la suite. Il demande en particulier d'améliorer les mesures du risque de liquidité et de se préoccuper davantage du risque de bilan.

Prix à payer

La NSDD et le SGDD offrent une structure systématique pour la diffusion mondiale des données, note Paul Cheung, Statisticien en chef du Département des statistiques de Singapour. La communauté internationale a bien accueilli ce concept de normes de diffusion des données parce que celles-ci sont applicables universellement. Mais le large appui dont elles bénéficient pourrait être remis en question si les ajouts proposés à la NSDD et au SGDD concernaient trop spécifiquement un groupe de pays; il se peut que certains pays n'observent plus ces normes ou même cessent d'y souscrire.

M. Cheung a convenu que des questions relatives à la dette extérieure peuvent poser des risques systémiques, mais il doute qu'il soit utile de demander aux pays créanciers nets de communiquer des données trimestrielles sur la dette extérieure. Ces pays devraient réorienter une partie de leurs rares ressources pour satisfaire ce suivi strict et soumettre les déclarants à une charge inutilement lourde. Des données annuelles



Caroline Atkinson



Nouriel Roubini



Paul Cheung

seraient suffisantes, estime M. Cheung, mais certains participants n'étaient pas du même avis, notant qu'il peut être difficile de distinguer les pays débiteurs et créanciers et que même les grands pays industrialisés font face à des problèmes de dette extérieure.

Données supplémentaires

Outre les propositions d'amélioration des données de base, les participants ont examiné si d'autres types de données sur les débiteurs pourraient être collectées à des fins utiles et d'une manière pratique. Évoquant essentiellement la gestion nationale des risques, Paul Tucker, Directeur adjoint, Stabilité financière, Banque d'Angleterre, juge qu'il faut améliorer et mieux analyser les données sur les produits dérivés financiers, étant donné leur rôle croissant, et que les gestionnaires de la dette devraient utiliser davantage les tests de résistance pour évaluer l'impact des variations des taux de change ou des taux d'intérêt, par exemple sur les bilans. On pourrait aussi agréger les résultats de ces tests pour mesurer à titre expérimental la résistance systémique. Mais les ressources disponibles pour ces initiatives sont limitées. Pour le Royaume-Uni, les données sur le secteur des services sont devenues prioritaires. Les débiteurs doivent faire leurs preuves devant leurs créanciers et il est plus naturel pour eux de devoir et de vouloir rassembler des données sur la dette extérieure.

Miki Eran, Contrôleur des devises pour Israël, a noté qu'il était plus facile de faire face à certains coûts des initiatives concernant les données (par exemple le risque de change) dans un pays comme Israël qui avait appliqué dans le passé une réglementation des changes. Le système a été adapté à de nouvelles fins et les autorités ont contenu les coûts liés à la collecte de nouvelles données en limitant le nombre de déclarants (seuls les «gros déclarants» sont tenus de communiquer leurs données), en leur permettant de choisir de le faire par Internet ou tout autre système de communication qui leur convient et en leur donnant le logiciel nécessaire à cet effet.

Données des créanciers et des marchés

L'un des moyens de corriger les lacunes des données sur la dette extérieure est de faire plus grand usage des créanciers et des marchés comme sources d'information. Philip Turner, Chef du Secrétariat, Marchés émergents, BRI, a noté que son organisation envisageait d'apporter des changements sur trois fronts : mesurer le risque «ultime» (ce que les banques font déjà), coopérer avec les banques commerciales (en démontrant pourquoi les banques et d'autres utilisateurs ont besoin de ces données et en veillant à ce que la charge des banques relative à la déclaration de données reste raisonnable) et accroître le champ couvert par les données de la BRI et leur utilité aux fins de l'analyse. La BRI cherche à améliorer les statistiques existantes (notamment celles des centres offshore) et est prête à faciliter l'établissement de contacts bilatéraux entre les débiteurs et les créanciers en vue d'examiner les écarts entre leurs données respectives.

Guillermo Le Fort, Directeur des affaires internationales à la Banque centrale du Chili, préconise un système statistique qui distingue les avoirs et les engagements selon le risque qu'ils présentent et leur fonction. Il souligne qu'il importe d'inclure les avoirs extérieurs dans l'analyse de la vulnérabilité, la prise en compte des seuls engagements pouvant aboutir à une surestimation des vulnérabilités.

Surveillance régulière

Les participants jugent dans l'ensemble qu'il serait utile de surveiller fréquemment les activités et les vues des marchés extérieurs, mais se divisent sur la mise en pratique d'une telle surveillance. James Lau, Administrateur pour l'Autorité monétaire de Hong Kong, souligne qu'il n'existe pas de modèle universel à cet égard. L'expérience de la région administrative spéciale de Hong Kong plaide en faveur d'une certaine adaptation pour les marchés de petite et moyenne taille. La plupart des pays exercent une surveillance régulière, mais les pratiques varient dans une large mesure. En général, les pays en développement recourent plutôt aux statistiques communiquées par les opérateurs des marchés, alors que les pays industrialisés s'appuient davantage sur des contacts informels. Dino Kos, Premier Vice-Président de la Banque fédérale de réserve de New York, examine l'usage aux États-Unis de systèmes formels et informels de surveillance régulière. Pour les États-Unis, il importe moins de savoir qui est actif sur le marché que de savoir pourquoi.

Conclusions

Deux positions contradictoires sont ressorties des débats. Les pouvoirs publics et les utilisateurs (et quelques statisticiens) réclament de meilleures données, c'est-à-dire plus détaillées et plus récentes, sur les flux de capitaux et la dette extérieure. Ils soulignent que de meilleures données peuvent permettre de formuler une politique économique plus efficace et de prendre des décisions d'investissement plus opportunes. Par contre, les statisticiens des pays industrialisés et des centres offshore sont davantage conscients que les ressources statistiques des pays sont sollicitées de toutes parts et ils sont moins convaincus de l'utilité de fournir des données aussi détaillées et fréquentes sur la dette extérieure.



Paul Tucker



Miki Eran



Philip Turner



Guillermo Le Fort



James Lau



Dino Kos

Les statisticiens et les utilisateurs de données ont salué le rôle positif joué par la NSDD et le SGDD, mais sont moins unanimes quant aux propositions de renforcement de leur volet dette extérieure. Les participants ont débattu énergiquement de l'opportunité d'obliger les pays créanciers nets à communiquer plus fréquemment des données sur la dette et, de manière plus générale, certains ont mis en question l'aspect pratique d'une approche unique concernant les propositions de nouvelles données.

Dans l'ensemble, les participants ont noté avec satisfaction l'amélioration continue des cadres de référence statistiques qui sont établis par les organisations internationales et les efforts de coopération internationale tels que les statistiques bancaires internationales de la BRI, l'enquête coordonnée du FMI sur les investissements de portefeuille et les statistiques conjointes BRI-FMI-OCDE-Banque mondiale sur la dette extérieure. Ils sont aussi convenus de l'utilité d'établir et d'améliorer les données des créanciers, ainsi que de rapprocher les données des débiteurs et des créanciers en vue d'améliorer les données nationales.

En ce qui concerne de nouvelles catégories de données, certains participants ont recommandé énergiquement la prudence, mais l'importance croissante des institutions non bancaires privées et le manque relatif de données sur leurs activités ont suscité une vive préoccupation. Pour améliorer ces données, on a proposé d'encourager la diffusion de données à l'intention des marchés, d'accroître la transparence, d'employer de nouvelles technologies pour obtenir les données plus vite et à meilleur prix, et d'utiliser davantage les bases de données existantes des sociétés privées et des organes de réglementation.

Presque tous les participants ont admis que ces initiatives solliciteront de plus en plus les ressources statistiques des pays. Certains craignent une baisse de la qualité, d'autres conseillent d'utiliser au mieux les ressources limitées et de trouver une bonne solution de compromis lorsque la solution idéale est hors d'atteinte.

Dans son résumé, Carol Carson, Directrice du Département des statistiques du FMI, a souligné qu'il était utile de se réunir autour d'une table. La conférence a montré que chacun avait une perspective différente et il faut en tenir compte. Les utilisateurs de données et les statisticiens ne se sont pas mis d'accord sur les priorités à établir pour produire plus vite de meilleures données. Des données considérées essentielles au niveau mondial peuvent l'être beaucoup moins pour les statisticiens nationaux. Les ressources sont effectivement limitées et les statisticiens doivent encore être convaincus de la nécessité et de l'urgence des demandes de données internationales. Les arguments en faveur de données internationales doivent être plus convaincants, note M^{me} Carson.

Jack Boorman, Directeur du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, a admis

que les débats avaient mis à jour «beaucoup de problèmes opérationnels» pour lesquels on ne dispose pas de solutions rapides ou faciles. Les récentes crises en Asie et ailleurs, ainsi que le manque ahurissant de données de base en temps opportun, ont poussé nombre d'organisations internationales à envisager des mesures correctives. Il est manifestement utile d'organiser des tribunes qui rassemblent les utilisateurs et les statisticiens, renforcent la communication et, idéalement, servent de point de départ pour un consensus et une action dans ces domaines. Comme ces efforts ne partent pas de zéro mais s'appuient sur les systèmes existants, les progrès résulteront probablement d'améliorations ponctuelles de ces systèmes. Mais M. Boorman est convaincu que la collecte et la diffusion des données s'améliorent et apportent une contribution positive. ■

Le programme et les documents de référence de la conférence («Conference on Capital Flow and Debt Statistics: Can We Get Better Data Faster?») seront affichés fin mars sur le site du FMI (www.imf.org).

Le FMI envisage d'accroître les concours au Mozambique

Le 3 mars, le Conseil d'administration du FMI a annoncé qu'il envisageait d'accroître l'accès du Mozambique à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), étant donné l'impact des récentes inondations sur l'économie du pays. Voici le texte de la note d'information n° 00/12, qui est aussi disponible sur le site du FMI (www.imf.org).

Le Conseil d'administration du FMI note que le Mozambique a été victime ces trois dernières semaines des pires catastrophes naturelles de son histoire. Les administrateurs témoignent leur sympathie au pays et à sa population pour les lourdes pertes résultant de ces inondations dévastatrices.

Les administrateurs sont prêts à accroître l'accès du Mozambique aux ressources de la FRPC (voir *Bulletin du FMI*, 12 juillet 1999, page 221), étant donné la situation actuelle du pays. Sur la base des estimations de l'impact économique des inondations et de la réaction des pays donateurs jusqu'à présent, le prochain rapport des services du FMI en vue de l'examen de la FRPC pourrait inclure une proposition en ce sens. Par ailleurs, les administrateurs souhaitent procéder à cet examen selon un calendrier accéléré.

Les administrateurs envisagent aussi la possibilité d'ajuster le calendrier de décaissement de l'aide du FMI déjà convenue au titre de l'Initiative en faveur des PPTE de manière à ce que, grâce aussi à un allègement provisoire maximum au titre de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE, les décaissements du Mozambique au titre du service de la dette envers le FMI soient très faibles ou même nuls pendant un an environ.

Photo Not Available

La corvée d'eau à Canicado, Mozambique.

Le FMI réagit aux allégations concernant l'utilisation des réserves de change de l'Ukraine

Dans une note d'information datée du 14 mars, le FMI a indiqué que diverses allégations ont été faites sur l'utilisation des réserves de change détenues par la Banque nationale d'Ukraine en 1996–98, avant l'approbation de l'accord en vigueur au titre du mécanisme élargi de crédit, le 4 septembre 1998. Voici des extraits de la note d'information n° 00/15, dont le texte intégral est disponible sur le site du FMI (www.imf.org).

À la demande des services du FMI, la Banque nationale d'Ukraine a retenu la firme PricewaterhouseCoopers pour effectuer un examen spécial des opérations sur les réserves de change en 1997–98. Les résultats de cet examen seront publiés. La présente note d'information énonce la position actuelle des services du FMI quant aux opérations visées par les allégations. Elle indique le moment où le FMI a pris connaissance des faits et les mesures correctives qui ont été prises.

D'après les informations dont le FMI dispose actuellement, certaines opérations effectuées en 1996–98 ont donné l'impression que les réserves de l'Ukraine étaient plus élevées qu'elles ne l'étaient effectivement. Relativement peu de ces opérations semblent avoir permis à l'Ukraine d'obtenir des concours auxquels le pays n'aurait pas eu droit dans d'autres circonstances. En attendant le résultat final de l'examen de la firme PricewaterhouseCoopers, les services du FMI estiment que l'Ukraine aurait reçu de l'institution, à trois reprises à la fin de 1997 et au début de 1998, des concours dont elle n'aurait pas bénéficié si le volume effectif de ses réserves avait été connu à l'époque. Le FMI procédera à une étude approfondie dès que les conclusions de l'examen seront disponibles. Depuis l'approbation de l'accord en faveur de l'Ukraine au titre du mécanisme élargi de crédit en septembre 1998, de nouveaux garde-fous ont été mis en place et rien n'indique que des problèmes semblables soient réapparus.

Depuis quelques mois, le FMI étudie les moyens de renforcer le garde-fous en ce qui concerne l'utilisation de ses ressources et la meilleure façon de réagir lorsque les autorités nationales lui communiquent des informations erronées. D'autres mesures de protection seront adoptées après l'examen de cette question par le Conseil d'administration du FMI au cours des prochaines semaines.

Mesures correctives

Dès que les services du FMI ont constaté, en août 1998, qu'une partie des réserves de la Banque nationale d'Ukraine étaient immobilisées, des mesures ont été prises dans le cadre de l'accord au titre du

mécanisme élargi de crédit pour remédier à la situation. Premièrement, la Banque nationale d'Ukraine a veillé à ce que toutes ses réserves liquides soient détenues par des banques internationales de premier rang. Deuxièmement, elle a dénoué presque toutes les opérations qui avaient rendu une partie de ses réserves illiquides et s'est engagée à ne plus effectuer d'opérations semblables. Troisièmement, elle a accepté que PricewaterhouseCoopers procède à des audits trimestriels de sa position de réserve. PricewaterhouseCoopers a certes vérifié sommairement cette position à la fin de septembre 1998, mais le premier audit trimestriel digne de ce nom n'a eu lieu qu'à la fin de décembre 1998 et il a révélé une autre opération irrégulière. Les audits subséquents n'ont révélé aucune autre opération du même type.

Dans le cadre de l'accord au titre du mécanisme élargi de crédit, les services du FMI suivent quotidiennement le niveau des réserves pour s'assurer qu'elles sont liquides et rien n'indique l'existence de problèmes tels que ceux susmentionnés. Des objectifs plus précis ont été fixés pour les réserves liquides, et le décaissement de l'aide du FMI a été assujéti au respect de ces objectifs.

Aucune mesure corrective n'a été prise après la révélation aux services du FMI, en avril 1999, d'un aller et retour de 150 millions de dollars, en novembre 1997. À l'époque, les membres concernés des services du FMI ont jugé que les dispositions de l'accord de confirmation en vigueur entre août 1997 et août 1998 n'avaient pas été enfreintes et ils savaient que l'opération avait été dénouée en janvier 1998. Toutefois, les services du FMI estiment maintenant que les dispositions de l'accord ont probablement été transgressées à la suite de cette opération.

La Banque nationale d'Ukraine a lancé un examen spécial de toutes les opérations sur les réserves portant sur plus de 20 millions de dollars entre le 31 décembre 1996 et le 30 septembre 1998. Les résultats de l'examen pour la période clé allant du 31 juillet 1997 au 31 janvier 1998 sont attendus d'ici à fin mars et le reste d'ici à fin juin. La Banque nationale d'Ukraine a apporté quelques améliorations à sa gestion des réserves et elle en examine d'autres avec les services du FMI. Les autorités ukrainiennes ont convenu qu'en cas d'approbation de décaissements futurs de la part du FMI, elles en garderaient volontairement le produit sur un compte au FMI. Quand les résultats de l'examen spécial seront disponibles, le FMI envisagera d'autres mesures correctives. ■

La déréglementation et les carences de la gestion interne ont affaibli le système bancaire japonais

Pendant la seconde moitié des années 80, le Japon a enregistré une croissance supérieure au niveau tendanciel et une inflation quasi nulle, avec pour résultat une baisse notable de la prime de risque et un net ajustement à la hausse des perspectives, qui ont renforcé le renchérissement des actifs alimenté par l'expansion du crédit. Les banques japonaises étaient alors considérées parmi les plus solides du globe. Pendant la même période, la libéralisation et la déréglementation du secteur financier se sont accélérées, encourageant la concurrence par les prix et poussant les banques et les autres institutions de dépôt à prendre plus de risques, notamment en prêtant davantage au secteur immobilier. Comme les prix des terrains augmentaient, ces institutions ont assoupli leurs critères de crédit. Les autorités ont alors limité les prêts bancaires au secteur immobilier, freinant la croissance des actifs bancaires.

Les prix des actifs ont culminé en 1989 et se sont effondrés au sortir de l'été de 1990. Le ralentissement de la croissance, combiné à la baisse des cours des actions et des prix dans l'immobilier, a affaibli les banques et les autres institutions financières. En 1997, le secteur bancaire était en pleine crise. Dans un document de travail du FMI intitulé *The Japanese Banking Crisis of the 1990s: Sources and Lessons*, Akihiro Kanaya et David Woo examinent pourquoi la crise s'est produite et pourquoi le redressement a été aussi lent.

La crise bancaire au Japon se prête parfaitement à une étude de cas. Premièrement, la plupart de ses causes sont typiques des crises bancaires en général. Deuxièmement, elle sert de mise en garde : même un système financier apparemment solide et relativement développé comme celui du Japon n'est pas à l'abri d'une crise. Troisièmement, elle démontre qu'une crise de ce type peut coûter cher. En fait, certains observateurs estiment que la crise bancaire est largement responsable de la stagnation de l'économie japonaise dans les années 90.

Pourquoi une crise?

Les auteurs expliquent les problèmes du système bancaire japonais par l'accélération de la déréglementation et l'approfondissement des marchés financiers à la fin des années 80, qui ont surchargé le système. Les autorités ont assoupli la réglementation des taux d'intérêt, ont déréglementé les marchés financiers, notamment en facilitant l'accès direct des grandes entreprises, et ont assoupli les restrictions aux activités d'institutions qui avaient été strictement contrôlées. Par exemple, les coopératives agricoles, piscicoles et de crédit ont été autorisées à prêter davantage aux non-membres.

Ces développements ont eu des conséquences notables pour les banques et les autres institutions de

dépôt. La concurrence par les prix s'est intensifiée, érodant les marges d'intérêt des banques, ajustées en fonction du risque. Les banques ont réagi en prenant plus de risques, par exemple en allongeant la durée moyenne de leurs prêts. Pour accroître leurs bénéfices à court terme, elles ont assoupli leurs conditions de crédit.

Le marché boursier a atteint un sommet fin 1989. En avril 1990, les autorités ont commencé à limiter les prêts bancaires au secteur immobilier pour freiner la montée des prix des terrains, qui ont baissé à partir de 1992. En conséquence, la croissance des actifs bancaires s'est stabilisée, ceux-ci passant de 508 billions de yen en 1989 à environ 491 billions en 1990. L'effondrement du prix des actifs en 1990 a ralenti la croissance économique, affaiblissant les banques et les autres institutions financières. La qualité de leurs prêts au secteur immobilier s'est détériorée, la valeur de leurs garanties a chuté, leurs fonds propres ont été de plus en plus sollicités et leurs débiteurs ont été de moins en moins capables d'assurer le service de leurs emprunts.

Les banques ont souffert aussi de leur déclassement par les agences de notation, à compter de 1989 (voir tableau, page 88), et de l'élimination graduelle des restrictions à l'accès des entreprises japonaises au marché intérieur et au marché des euro-obligations, qui a abouti à une accélération des nouvelles émissions d'obligations. Étant donné le déclassement des banques japonaises, il était plus intéressant pour les grandes entreprises japonaises — qui avaient un accès illimité aux marchés financiers en 1989 — de s'adresser à ces marchés que d'emprunter à des banques dont la cote de crédit était inférieure à la leur. Les restrictions à l'accès des petites et moyennes entreprises au marché intérieur ont été éliminées graduellement dans les années 90.

Pourquoi un redressement aussi lent?

Bien que certaines banques aient renforcé leurs critères et conditions de crédit après l'effondrement du prix des actifs, ce ne fut pas suffisant pour relancer l'activité. Les deux auteurs expliquent la gravité de la crise bancaire en partie par les faiblesses de la gestion interne. Dans une banque japonaise typique, un nombre relativement peu élevé d'actionnaires détient la majorité des actions, d'où «un système de gouvernement d'entreprise inefficace où les actionnaires ne contrôlent guère la gestion des banques». En conséquence, les dirigeants des banques ne sont pas poussés à maximiser la rentabilité et se préoccupent plutôt d'assurer leur part de marché, ainsi que de fournir un emploi stable à leur personnel et des services de qualité constante à leurs clients. (Les auteurs notent qu'avant l'abaissement des taux d'intérêt, les intérêts constituaient la principale source de revenu des banques japonaises, si bien que l'encours de leurs prêts déterminait dans une large mesure le niveau de leur



revenu net. Le fait que les banques se soucient de leur part de marché est une conséquence de ce système.)

Lorsque ses prêts deviennent improductifs, une banque peu rentable ne dispose pas de bénéfices non distribués lui permettant de faire face à la situation et a du mal à mobiliser des capitaux frais sur le marché. En outre, comme les dirigeants sont peu comptables de leur

blèmes de risque moral et a affaibli davantage les banques. Les déposants avaient commencé à retirer leurs fonds des institutions financières en difficulté en 1995, mais, après les faillites de plusieurs grandes banques, ils ont intensifié ce mouvement en 1997.

Les autorités ne sont finalement intervenues qu'après que les banques en difficulté fussent devenues insolubles, et leur retard a prolongé la crise. Lorsque plusieurs grandes banques réputées ont été déclarées en faillite en 1997, les autorités leur ont ordonné de suspendre leurs activités. Elles ont ensuite mis en place un dispositif où les banques devaient évaluer leurs actifs selon des directives bien définies, leur évaluation étant soumise à un examen et à une surveillance externes. Ce dispositif visait aussi à réduire la possibilité pour les autorités de réglementation de faire preuve d'indulgence en définissant des conditions dans lesquelles ces dernières doivent prendre des mesures correctives vis-à-vis des banques.

En 1998, la population a pris conscience que les problèmes étaient d'une gravité telle que des fonds publics étaient nécessaires pour restructurer le système financier. Bien que des lois d'urgence aient été adoptées en février 1998 à cet effet, les autorités de contrôle bancaire n'étaient pas encore bien armées pour faire face à un problème d'une telle ampleur.

Cote de crédit des grandes banques japonaises

	Bank of Tokyo-Mitsubishi	Dai-Ichi Dangyo Bank	Fuji Bank	Sakura Bank	Sanwa	Sumitomo Bank	Tokai Bank
1980		B	A/B		B	A/B	B
1981		B	A/B		B	A/B	B
1982		B/C	A/B		B	A/B	B
1983		B/C	A/B		B	A/B	B
1984		B	B		A/B	A/B	B
1985		B	B		A/B	A/B	B/C
1986		B	B		B	B	B/C
1987		B	B		B	B	C
1988		B	B		B	B	B/C
1989		B	B		B	B	B/C
1990		B	B	B/C	B	B	B/C
1991		B	B	B/C	B	B	B/C
1992		B/C	B/C	B/C	B/C	B/C	B/C
1993		B/C	B/C	C	B/C	B/C	B/C
1994		B/C	B/C	C	B/C	B/C	B/C
1995		B/C	C	C/D	B/C	B/C	C
1996	B/C	C	C	D	C	C	C/D
1997	B/C	C	C/D	D	C	C	C/D
1998	C	D	D	D	C/D	C/D	D
1999	C/D	D	D	D	D	C/D	D

Source : FMI, *The Japanese Banking Crisis of the 1990s: Sources and Lessons*

action, ils ne sont pas incités à restructurer et ne s'attacheront pas aux problèmes pendant leur mandat. Selon les auteurs, un autre élément de la gestion a fonctionné relativement bien jusqu'aux années 90 : les créanciers désignaient une banque principale qui surveillait l'emprunteur et servait de médiateur en cas de problème. Ces banques principales devaient recenser les emprunteurs à problème avant qu'ils deviennent insolubles et les aider à restructurer leurs activités. Des problèmes se sont posés lorsque les banques principales elles-mêmes se sont trouvées en difficulté et que, au lieu de permettre à leurs emprunteurs de manquer à leurs obligations, elles les ont traités avec indulgence bien que leur viabilité à long terme fût douteuse.

Réaction initiale des autorités

Entre 1990 et 1995, les autorités ne se sont guère préoccupées de la détérioration du système bancaire, en partie parce qu'elles espéraient que l'économie se redresserait seule et donnerait aux banques le coup de pouce nécessaire. Bien que la situation des banques ait continué de se dégrader après 1995, les autorités hésitaient à intervenir par crainte de déclencher la panique, d'autant plus que le Japon ne disposait pas d'un système approprié d'assurance des dépôts, ni d'un appareil de lois permettant de faire face à une crise bancaire généralisée. Cette indulgence des autorités chargées de la réglementation a créé des pro-

Nouveau cadre d'action

En juin 1998, les autorités ont mis en place un organe de contrôle du secteur financier, qui a repris les fonctions de contrôle bancaire assumées jusque-là par le ministère des finances et a été doté de l'indépendance nécessaire pour fonctionner efficacement. En octobre, la Diète a adopté deux lois visant à résoudre les problèmes bancaires. Le Comité de revitalisation du secteur financier, créé pour surveiller le processus de restructuration des banques, a obligé les banques qui sollicitent une injection de capitaux à présenter un plan de restructuration. Dans le même temps, la Diète a doublé le montant affecté au renforcement du secteur financier, qui est passé à 60 billions de yen (12 % du PIB) — 25 billions pour recapitaliser des banques fragiles mais solvables, 18 billions pour nationaliser ou liquider des banques insolubles et 17 billions pour garantir à 100 % les dépôts des banques insolubles.

Bien que d'autres banques aient fermé leurs portes ou suspendu leurs activités en 1998, le secteur bancaire semble maintenant s'être stabilisé. Cependant, soulignent les auteurs, à long terme, sa santé dépend toujours de la capacité des banques à se restructurer, c'est-à-dire améliorer la qualité de leurs actifs, faire face à la faible rentabilité et renforcer la gestion interne.

Les auteurs signalent trois développements récents qui, s'ils se prolongent, augurent bien de l'avenir du système bancaire japonais : des fusions volontaires; l'approbation de l'acquisition d'une grande banque japonaise par des investisseurs étrangers, qui renforcerait l'introduction de pratiques bancaires modernes au Japon; et la fusion prévue de deux banques appartenant à deux groupes industriels concurrents, qui a des conséquences pour la restructuration de l'ensemble de l'économie.

Leçons de la crise japonaise

Les auteurs dégagent plusieurs enseignements de la crise bancaire japonaise :

- Dans un système financier déjà caractérisé par une surcapacité, comme celui du Japon, la déréglementation peut conduire à une concurrence et à une prise de risque excessives, surtout lorsque des institutions non rentables ne sont pas soumises aux forces du marché.
- Si la déréglementation n'est ni coordonnée ni bien échelonnée, elle peut être particulièrement dangereuse. Par exemple, le fait que les autorités de réglementation et de contrôle traitent distinctement des institutions financières engagées dans des activités semblables peut mener à une concurrence malsaine et à une concentration des risques.

- Étant donné les graves conséquences des variations du prix des biens immobiliers et des bulles spéculatives pour le système financier, les banques doivent analyser la trésorerie de leurs clients avant de décider de leur accorder un prêt et réévaluer leur solvabilité en temps opportun.

- Le système bancaire japonais repose trop sur les banques «principales» chargées de surveiller les emprunteurs. Si ces banques sont elles-mêmes en difficulté, il se peut qu'elles ne se préoccupent pas tout de suite de leurs emprunteurs en mauvaise posture, aggravant ainsi le problème.

- Les lacunes de la gestion interne peuvent empêcher les banques de se restructurer pour enrayer la détérioration de leur situation.

- Il importe que les normes comptables soient transparentes pour assurer un contrôle efficace des institutions financières.

- Les autorités de réglementation doivent adopter une approche volontariste. Si elles sont indulgentes, elles peuvent différer une crise, mais elles accroîtront le coût budgétaire de la solution finale. ■

Le document de travail du FMI n° 00/7, *The Japanese Banking Crisis of the 1990s: Sources and Lessons*, par Akihiro Kanaya et David Woo, est en vente au Service des publications du FMI au prix de 7 dollars. Voir les instructions page 94 pour le commander.

Sur le site Internet (www.imf.org)

Communiqués de presse

- 00/16 : Le FMI approuve un accord de confirmation de 83 millions de dollars en faveur de la Lituanie, 8 mars
- 00/17 : Le FMI approuve un accord de confirmation triennal de 7,2 milliards de dollars en faveur de l'Argentine, 10 mars
- 00/18 : Le FMI reçoit une candidature pour le poste de Directeur général, 14 mars
- 00/19 : Un administrateur du FMI retire la candidature de Stanley Fischer, 16 mars

Notes d'information

- 00/12 : Le Conseil d'administration envisage d'accroître l'accès du Mozambique à la FRPC, 3 mars
- 00/13 : Le FMI achève la troisième revue de l'accord de confirmation en faveur du Cap-Vert, 6 mars
- 00/14 : Le FMI, la Banque mondiale, la BID et la SAD sont prêts à aider l'Équateur, 9 mars

Notes d'information au public (NIP)

- 00/15 : RAS de Hong Kong, 6 mars
- 00/16 : Belgique, 3 mars
- 00/17 : Royaume-Uni, 6 mars
- 00/18 : Guinée, 8 mars
- 00/19 : Afrique du Sud, 10 mars
- 00/20 : Népal, 14 mars

Lettres d'intention et mémorandums de politique économique et financière

Argentine, 15 mars

Conclusions des consultations au titre de l'article IV

Luxembourg, 29 février (document préliminaire)

Conférences de presse

- Transcription de la conférence de presse de Thomas Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, 29 février
- Transcription de la conférence de presse de Thomas Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, 14 mars

Autres

- Guide d'étude d'une vidéocassette sur la réforme économique en Afrique de l'Ouest (*Le tissu de la réforme*), 29 février
- Système de codage de la balance des paiements, 6 mars
- Position financière et de liquidité du FMI, 14 mars
- Déclaration de Stanley Fischer, Directeur général par intérim, 16 mars
- M. de Morais annonce le retrait de la candidature de Stanley Fischer, 16 mars

Notes d'information au public (NIP). Elles présentent l'évaluation faite par le Conseil d'administration des perspectives et politiques économiques des pays membres. Ces notes, qui comprennent aussi des renseignements généraux sur l'économie du pays membre, sont diffusées — avec le consentement du pays en question — à la suite des consultations au titre de l'article IV et des débats du Conseil d'administration, sur décision de celui-ci.

Lettres d'intention et mémorandums de politique économique et financière. Établis par les pays membres, ces documents décrivent les politiques qu'ils ont l'intention d'appliquer dans le cadre du programme pour lequel ils demandent une aide financière au FMI.

Conclusions des consultations au titre de l'article IV. À l'issue de ses entretiens avec les autorités dans le cadre des consultations annuelles au titre de l'article IV et avant l'établissement de son rapport au Conseil d'administration, la mission du FMI fait sou-

vent part aux autorités de ses premières conclusions.

Après un redressement vigoureux, la Pologne devient le « tigre » de l'Europe de l'Est

Lorsque la Pologne s'est engagée dans la transition vers une économie de marché en 1989, elle était plongée dans une profonde récession et allait, pensait-on, au devant de plus gros problèmes que les pays voisins. Fin 1991, cependant, elle avait commencé à se redresser avant d'enregistrer une croissance très vigoureuse dans les années 90. Dans le document de travail du FMI intitulé *The "Soaring Eagle": Anatomy of the*

tées vers l'industrie, mais le déplacement de l'industrie vers les services a été moins net que prévu. Les auteurs expliquent ce paradoxe par le fait que les services au sens large englobent des activités qui, dans le système de planification centrale, étaient surdéveloppées (par exemple le fret et certaines fonctions de l'administration publique) ou sous-développées (par exemple le commerce, les hôtels et restaurants, et l'intermédiation financière). Ils indiquent que les services orientés vers les consommateurs se sont développés rapidement.

Entre 1991 et 1998, le nombre de sociétés anonymes enregistrées a été multiplié par plus de deux et demi, pour atteindre 136.500; celui des coentreprises par presque huit, pour avoisiner 37.000, et celui des entreprises individuelles a augmenté de plus de 50 %, pour dépasser les 2 millions. Cette forte hausse corrige la disproportion dans la taille des entreprises industrielles dans le système de planification centrale et traduit l'expansion du secteur des petites entreprises. Le plus grand dynamisme du secteur privé est une autre caractéristique de l'économie polonaise dans les années 90. La part du secteur privé dans la production a augmenté plus vite que sa part dans l'emploi, en particulier dans l'industrie. Les gains de productivité ont donc été plus élevés dans les entreprises privées que dans les entreprises publiques.

D'un point de vue régional, la croissance ne semble pas avoir été uniforme. Varsovie et quelques autres grandes régions où la croissance a été supérieure à la moyenne ont été dans une large mesure à l'origine des résultats globaux du pays, Varsovie à elle seule représentant environ un cinquième de la croissance nationale entre 1992 et 1996. Cependant, la principale région minière (Katowice) a enregistré aussi une croissance du PIB supérieure à la moyenne malgré le déclin des industries extractives. Les auteurs jugent que dans nombre de régions la stagnation de certains secteurs a été compensée par une hausse de l'activité dans d'autres, ce qui peut signifier indirectement qu'une restructuration est en cours.

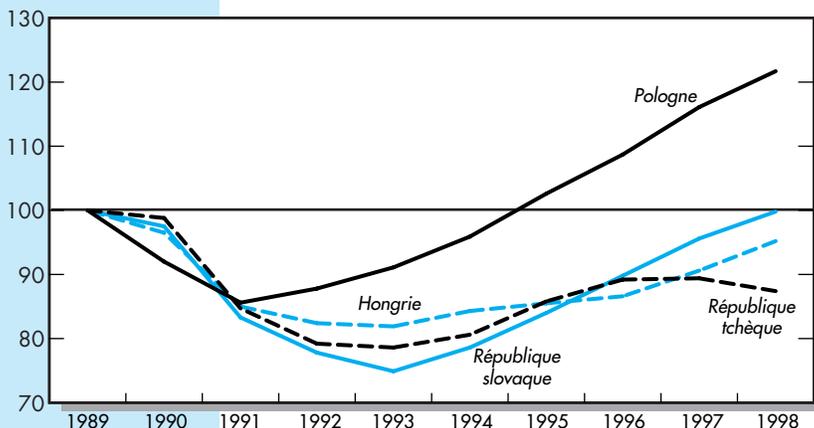
Production industrielle

Étant donné la contribution notable de l'industrie à la croissance, les auteurs analysent plus avant les données relatives à ce secteur. Entre 1991 et 1998, la part de l'industrie manufacturière dans l'industrie totale a augmenté de près de 12 points de pourcentage, pour atteindre 90 %, et la production a presque doublé. Elle a augmenté dans tous les secteurs manufacturiers, mais a baissé ou même s'est effondrée pour certains produits (par exemple les radios et les machines de découpage des métaux).

Sur la même période, la part des industries extractives dans l'industrie totale a diminué de moitié, pour

PIB réel de la Pologne et des pays voisins

(1989 = 100)



Source : offices nationaux des statistiques

Polish Take-Off in the 1990s, Mark De Broeck et Vincent Koen expliquent la réussite de la Pologne, mettent en perspective sa croissance globale et examinent ses perspectives pour les prochaines années.

Bien que la récession susmentionnée ait été la plus grave que la Pologne ait enregistrée depuis la seconde guerre mondiale, elle fut moins profonde et plus courte que dans la plupart des autres pays en transition. Du début du redressement en 1991 à 1998, la croissance fut ininterrompue, atteignant un taux moyen de plus de 5 % par an et dépassant la plupart des projections officielles et officieuses. La Pologne a fait mieux que ses voisins relativement prospères d'Europe centrale et orientale et beaucoup mieux que les autres pays en transition (voir graphique sur la présente page).

Physionomie de la croissance

Les auteurs ont examiné les données disponibles par secteur, par statut des entreprises et par région pour identifier les principales caractéristiques de la croissance et, malgré la qualité inégale des données, ils ont pu tirer quelques conclusions générales.

Pendant les années 90, l'industrie, en particulier l'industrie manufacturière, fut le moteur de la croissance, tandis que les industries extractives et l'agriculture stagnaient (voir graphique page 91). Les économies à planification centrale apparaissaient généralement fort orien-

s'établir à 5 %. La contraction de ce secteur s'est poursuivie jusqu'à la fin de 1993 et la production s'est effondrée en 1998 sur fond de baisse du prix du charbon et de hausse des importations.

Productivité et investissement

Dans la première phase de la reprise, une meilleure utilisation des ressources fut le moteur principal de la croissance. Avant la transformation en une économie de marché et pendant la récession, la rétention de main-d'œuvre (main-d'œuvre qui ne serait pas employée si l'économie fonctionnait comme une économie de marché avec le même niveau de production) était largement répandue. Lorsque la production a commencé à se redresser, l'excédent de main-d'œuvre avoisinait 30 %. L'emploi a baissé graduellement pendant deux ans encore et n'a guère progressé après 1993. En 1998, le PIB réel était supérieur de 42 % à son plus bas niveau de 1991, mais l'emploi n'était pas plus élevé qu'au début de la décennie. La productivité du travail a augmenté d'environ 6 % par an pendant la phase initiale de la reprise, puis sa progression a ralenti un peu, une meilleure utilisation des ressources contribuant moins à la croissance.

La productivité du travail a bénéficié d'une envolée de l'investissement qui a aidé quantitativement et qualitativement à reconstruire un stock de biens de production plutôt usés et obsolètes. L'investissement est monté en flèche entre 1994 et 1998, progressant de 16 % par an en moyenne, avec une forte contribution extérieure. Les gains de productivité reflètent dans une large mesure la réaction du pays à un environnement de plus en plus compétitif dans les années 90 avec l'essor des échanges, en particulier de biens manufacturés avec les pays de l'UE, qui a suivi l'effondrement du système de planification centrale et la libéralisation ultérieure de l'économie.

Ingrédients du succès

Comment la croissance a-t-elle pu être aussi élevée alors que la Pologne faisait face à des changements structurels monumentaux pendant la transition vers une économie de marché? Cette réussite, notent les auteurs, s'explique par une combinaison de conditions initiales relativement favorables et de politiques fondamentalement saines :

- un créneau politique dans un premier temps, pendant une période «extraordinaire» où la population a accepté de supporter les coûts d'un changement radical;
- un secteur privé de bonne taille au début de la transition;
- une libéralisation rapide et exhaustive des prix et des échanges;
- un démantèlement rapide et généralisé des obstacles aux échanges avec l'étranger, qui a accéléré la réorientation des échanges vers l'Occident et a poussé les entreprises à se restructurer;
- un allègement généreux de la dette extérieure, qui a ouvert la voie aux entrées d'investissement direct étranger;

- un accès au marché plutôt facile pour les nouvelles entreprises, qui a facilité le passage de la main-d'œuvre des entreprises publiques aux nouvelles entreprises privées;
- un système juridique bien établi qui a permis de faire exécuter les contrats;
- l'austérité budgétaire imposée aux entreprises publiques;
- le dynamisme des chefs d'entreprises privées;
- une politique macroéconomique prudente, notamment une politique de change visant à éviter la surévaluation de la monnaie;
- un dispositif de protection sociale relativement libéral qui atténue les tensions sociales liées à la restructuration.

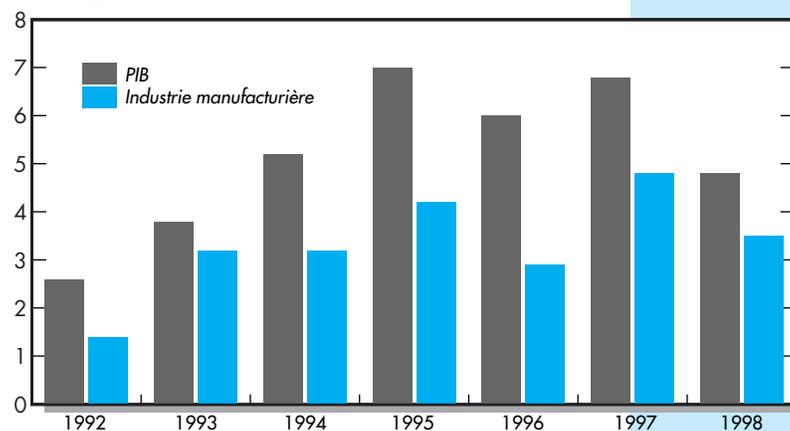
Perspectives

En 1998 et au début de 1999, l'activité a ralenti notablement en partie sous l'effet de facteurs temporaires, à savoir le durcissement de la politique financière (afin de freiner la demande intérieure et de contenir le déficit du compte des transactions courantes) et l'effondrement de la demande des pays en transition situés plus à l'Est. Mais ce ralentissement a aussi remis en question la viabilité d'une croissance rapide.

Les auteurs prévoient que les carences de l'infrastructure, notamment un réseau routier déficient et les problèmes du système judiciaire, entraveront la croissance. Elles «ralentiront ou décourageront la création d'entreprises, mais alimenteront aussi la corruption, qui, on le sait, freine la croissance». L'investissement qui

Pologne : contribution de l'industrie manufacturière à la croissance du PIB

(Points de pourcentage)



Sources : Office central polonais des statistiques et calculs des auteurs

a aidé la Pologne à reconstruire son stock de biens de production retombera peut-être si la rentabilité des entreprises, qui a commencé à baisser en 1998, continue de fléchir. Du côté positif, l'effet de freinage des secteurs non rentables sur la croissance s'atténuera à mesure qu'ils perdront de leur importance. Par ailleurs, une croissance atone diffèrera l'ajustement nécessaire dans l'agriculture et l'industrie lourde et entravera

l'exécution des réformes structurelles ambitieuses qui ont été engagées en 1999.

La croissance a été plus vigoureuse en Pologne que dans les autres pays en transition pendant les années 90, mais ailleurs dans le monde d'autres pays ont enregistré une croissance encore plus élevée, et la plupart des pays ont connu des périodes comparables de croissance vigoureuse au cours des dernières décennies. Cependant, peu de ces pays ont fait face à des problèmes semblables à ceux des pays en transition. Malgré sa croissance récente, ce n'est probablement pas demain que la

Pologne atteindra le niveau de revenu par habitant des pays de l'UE. Étant donné l'écart qui existe aujourd'hui entre la Pologne et les plus pauvres des pays membres de l'UE (Grèce et Portugal), il faudra peut-être attendre une autre génération pour qu'elle rattrape ne fût-ce que ces derniers. ■

Le document de travail du FMI n° 00/6, *The "Soaring Eagle": Anatomy of the Polish Take-Off in the 1990s*, par Mark De Broeck et Vincent Koen, est en vente au Service des publications du FMI au prix de 7 dollars. Voir les instructions page 94 pour le commander.

Les accords au titre du mécanisme élargi de crédit visent à corriger les difficultés de balance des paiements dues à des problèmes structurels.

Accords du FMI au 29 février

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
Accords de confirmation			39.860,00	12.674,13
Bosnie-Herzégovine	29 mai 1998	28 avr. 2000	77,51	24,24
Brésil ¹	2 déc. 1998	1 ^{er} déc. 2001	10.419,84	2.550,69
Cap-Vert	20 févr. 1998	15 mars 2000	2,50	2,50
Corée ¹	4 déc. 1997	3 déc. 2000	15.500,00	1.087,50
Lettonie	10 déc. 1999	9 avr. 2001	33,00	33,00
Mexique	7 juil. 1999	30 nov. 2000	3.103,00	2.068,60
Philippines	1 ^{er} avr. 1998	31 mars 2000	1.020,79	475,13
Roumanie	5 août 1999	31 mars 2000	400,00	347,00
Russie	28 juil. 1999	27 déc. 2000	3.300,00	2.828,57
Thaïlande	20 août 1997	19 juin 2000	2.900,00	400,00
Turquie	22 déc. 1999	21 déc. 2002	2.892,00	2.670,28
Uruguay	29 mars 1999	28 mars 2000	70,00	70,00
Zimbabwe	2 août 1999	1 ^{er} oct. 2000	141,36	116,62
Accords élargis de crédit			12.290,03	10.619,50
Argentine	4 févr. 1998	3 févr. 2001	2.080,00	2.080,00
Azerbaïdjan	20 déc. 1996	19 mars 2000	58,50	5,26
Bulgarie	25 sept. 1998	24 sept. 2001	627,62	313,82
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Croatie	12 mars 1997	11 mars 2000	353,16	324,38
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2002	3.638,00	3.378,00
Jordanie	15 avr. 1999	14 avr. 2002	127,88	106,56
Kazakhstan	13 déc. 1999	12 déc. 2002	329,10	329,10
Moldova	20 mai 1996	19 mai 2000	135,00	47,50
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	454,92	341,18
Panama	10 déc. 1997	9 déc. 2000	120,00	80,00
Pérou	24 juin 1999	31 mai 2002	383,00	383,00
Ukraine	4 sept. 1998	3 sept. 2001	1.919,95	1.207,80
Yémen	29 oct. 1997	1 ^{er} mars 2001	105,90	65,90
Accords FRPC			3.494,51	1.943,65
Albanie	13 mai 1998	12 mai 2001	45,04	14,11
Azerbaïdjan	20 déc. 1996	19 mars, 2000	93,60	11,70
Bénin	28 août 1996	26 août 2000	27,18	10,87
Bolivie	18 sept. 1998	17 sept. 2001	100,96	56,10
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 sept. 2002	39,12	33,53
Cambodge	22 oct. 1999	21 oct. 2002	58,50	50,14
Cameroun	20 août 1997	19 août 2000	162,12	36,03
Côte d'Ivoire	17 mars 1998	16 mars 2001	285,84	161,98
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	16,36
Gambie	29 juin 1998	28 juin 2001	20,61	13,74
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	155,00	110,70
Guinée	13 janv. 1997	20 déc. 2000	70,80	15,73
Guyana	15 juil. 1998	14 juil. 2001	53,76	35,84
Honduras	26 mars 1999	25 mars 2002	156,75	80,75
Macédoine	11 avr. 1997	10 avr. 2000	54,56	27,28
Madagascar	27 nov. 1996	27 juil. 2000	81,36	40,68
Mali	6 août 1999	5 août 2002	46,65	39,90
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	36,42
Mongolie	30 juil. 1997	29 juil. 2000	33,39	21,89
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	58,80	50,40
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2001	148,96	53,82
Ouganda	10 nov. 1997	9 nov. 2000	100,43	17,85
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	682,38	417,01
République Centrafricaine	20 juil. 1998	19 juil. 2001	49,44	32,96
République kirghize	26 juin 1998	25 juin 2001	73,38	38,23
Rwanda	24 juin 1998	23 juin 2001	71,40	38,08
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2001	107,01	57,07
Tadjikistan	24 juin 1998	23 juin 2001	100,30	40,02
Tchad	7 janv. 2000	7 janv. 2003	36,40	31,20
Yémen	29 oct. 1997	28 oct. 2000	264,75	114,75
Zambie	25 mars 1999	24 mars 2002	254,45	244,45
Total			55.644,54	25.237,28

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie

Accord de confirmation triennal de 7,2 milliards de dollars en faveur de l'Argentine

Le 10 mars, le FMI a annoncé qu'il avait approuvé un accord de confirmation triennal en faveur de l'Argentine. Ce nouvel accord remplace l'accord élargi de crédit approuvé le 4 février 1998 (voir communiqué de presse n° 98/01, *Bulletin du FMI*, 16 février 1998, page 43). Le crédit accordé dans le cadre de cet accord, d'un montant de 5,4 milliards de DTS (environ 7,2 milliards de dollars E.U.), appuiera le programme économique du gouvernement pour la période 2000–02. Les autorités argentines ont indiqué qu'elles avaient l'intention de le traiter comme un crédit de précaution.

Commentant les débats du Conseil d'administration sur l'Argentine, Stanley Fischer, Directeur général par intérim du FMI, a félicité le gouvernement argentin, qui «a engagé un programme économique solide visant à promouvoir la reprise et la croissance soutenue de l'économie, avec des prix stables et le déficit du compte des transactions courantes maintenu à un niveau qui peut être financé». Voici des extraits de sa déclaration.

«Le programme prévoit un assainissement énergique des finances publiques, qui permettra d'accroître graduellement l'épargne nationale pour financer la reprise de l'investissement et réduire la charge de la dette extérieure. L'ajustement macroéconomique est soutenu par des réformes structurelles de grande envergure.

«L'assainissement des finances publiques passe par la maîtrise des dépenses, un nouvel effort fiscal considérable et un renforcement de l'administration de l'impôt. Les autorités ont bien avancé dans ces domaines et la plupart des mesures prévues dans le programme sont déjà en place.

«Le programme de réformes structurelles est exhaustif et de grande envergure. Les réformes budgétaires, notamment les propositions de renforcement du système de sécurité sociale et de modification du système de partage des recettes avec les provinces, seront essentielles pour assurer une amélioration durable des finances publiques, ainsi que pour améliorer l'équité et l'efficacité de la fiscalité et des dépenses publiques. Les propositions de réforme et de déréglementation du marché du travail devraient aider à mettre en place les conditions propices à une hausse de la productivité et de l'emploi. L'exécution de ces mesures structurelles est vitale pour rendre viable l'ajustement budgétaire, renforcer la compétitivité et accélérer la croissance.»

Résumé du programme

Le programme d'ajustement et de réforme que le crédit du FMI appuiera se fonde sur une croissance du PIB de 3 1/2 % en 2000 et de 4 % les années suivantes, l'application rigoureuse des mesures appropriées renforçant la confiance et la hausse de la compétitivité facilitant la poursuite de la croissance des exportations.

Le programme vise une réduction du déficit public consolidé de 3 1/2 % du PIB sur la période 2000–02, dont la moitié en 2000. Le solde primaire passera d'un léger déficit en 1999 à un excédent de 3 3/4 % du PIB en 2002. Les autorités comptent obtenir ces résultats en éliminant les distorsions fiscales, en continuant d'élargir l'assiette de l'impôt, en renforçant l'application et le respect des lois fiscales, en augmentant la transparence et le rapport coût-efficacité de l'utilisation des fonds publics et en réformant les relations budgétaires entre l'administration centrale et les collectivités locales en vue d'accroître la responsabilité, la transparence et l'équité budgétaires.

Outre des mesures visant à assainir durablement les finances publiques, ce programme inclut la réforme de la législation du marché du travail. Il est prévu aussi de réformer le système de sécurité sociale pour assurer sa solvabilité à long terme et le rendre plus équitable, ainsi que de promouvoir la concurrence dans des secteurs qui sont en situation de quasi-monopole ou qui ont besoin d'être modernisés, comme les télécommunications et l'énergie.

Les autorités ont l'intention d'améliorer et de développer les programmes d'aide sociale, dans les limites du budget, en recensant et en éliminant les doubles emplois, le mauvais ciblage et les coûts administratifs élevés.

L'Argentine est membre du FMI depuis le 20 septembre 1956. Sa quote-part est de 2,1 milliards de DTS (environ 2,9 milliards de dollars). L'encours des crédits du FMI à l'Argentine s'élève actuellement à 3,1 milliards de DTS (environ 4,2 milliards de dollars). ■

Le texte intégral du communiqué de presse n° 00/17 est disponible sur le site du FMI (www.imf.org).

Utilisation des ressources du FMI (Millions de DTS)

	Février 2000	Janvier–février 2000	Janvier–février 1999
Compte des ressources générales	260,00	261,42	508,02
Accords de confirmation	0,00	1,42	0,97
Accords élargis de crédit	260,00	260,00	98,03
FFCI	0,00	0,00	409,02
FRPC ¹	29,30	50,01	157,85
Total	289,30	311,43	665,87

FFCI = facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

¹Ex-FASR — facilité d'ajustement structurel renforcée.

Source : FMI, Département de la trésorerie

Le FMI, la Banque mondiale, la BID et la SAD rassemblent 2 milliards de dollars pour l'Équateur

Dans une note d'information publiée le 9 mars, les directions du FMI, de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la Société andine de développement (SAD) ont annoncé leur intention de proposer à leur conseil d'administration respectif un montage financier en faveur de l'Équateur. Le texte de la note d'information n° 00/14 est disponible sur le site du FMI (www.imf.org).

Le montage proposé, d'un montant de 2 milliards de dollars, serait mis à la disposition de l'Équateur sur les trois prochaines années à l'appui de son programme ambitieux de réforme économique et structurelle. Il inclut un accord de confirmation du FMI (300 millions de dollars), qui devrait être soumis au Conseil d'administration du FMI dans le mois qui vient et serait décaissé au cours des douze prochains mois, ainsi que de nouveaux prêts du Groupe de la Banque mondiale (425 millions de dollars), de la BID

(620 millions de dollars) et de la SAD (700 millions de dollars).

Après approbation par le conseil d'administration respectif de ces institutions, 900 millions de dollars seront mis à la disposition de l'Équateur au cours des douze prochains mois.

Le montage combine un appui à la balance des paiements et des prêts à l'investissement avec une forte composante sociale. Son objectif est de faciliter l'application de la dollarisation et la résolution de la crise bancaire, ainsi que de renforcer les finances publiques, notamment le dispositif de protection sociale, afin de réduire au minimum l'impact de la difficile situation économique sur les plus démunis.

Les décaissements commenceront sans doute dans le mois à venir : d'ici là, le Congrès équatorien aura probablement approuvé les mesures complémentaires nécessaires pour exécuter le programme de réforme. ■

Publications récentes

Ouvrages

Post-Bubble Blues: How Japan Responded to Asset Price Collapse, Tamim Bayoumi et Charles Collins (26 dollars)

Documents de travail (7 dollars)

- 00/24 : *A Framework for Price Statistics*, Kimberly D. Zieschang
- 00/25 : *Financial Crisis and Credit Crunch in Korea: Evidence from Firm-Level Data*, Eduardo Borensztein et Jong-Wha Lee
- 00/26 : *Shadow Economies Around the World: Size, Causes, and Consequences*, Friedric Schneider et Dominik Enste
- 00/27 : *Estimation of Trade Protection in Middle East and North African Countries*, Maria-Angels Oliva
- 00/28 : *Devaluation Expectations and the Stock Market: The Case of Mexico in 1994/95*, Torbjörn Becker, R. Gaston Gelos et Anthony J. Richards
- 00/29 : *The Choice of Exchange Rate Regime and Monetary Target in Highly Dollarized Economies*, Andrew Berg et Eduardo Borensztein
- 00/30 : *The Transition Economies After Ten Years*, Stanley Fischer et Ratna Sahay
- 00/31 : *Trade Policy in Financial Services*, Natalia Temirisa, Piritta Sorsa, Geoffrey Bannister, Bradley McDonald et Jaroslaw Wiczorek
- 00/32 : *The Great Contractions in Russia, the Baltics, and the Other Countries of the Former Soviet Union:*

A View from the Supply Side, Mark De Broeck et Vincent Koen

00/33 : *Two Approaches to Resolving Nonperforming Assets During Financial Crises*, David Woo

Rapports sur les États membres (15 dollars)

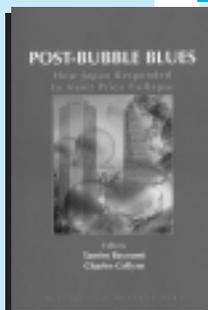
- 00/18 : Dominique — Annexe statistique
- 00/19 : Jamaïque — Questions générales et appendice statistique
- 00/20 : Thaïlande — Appendice statistique
- 00/21 : Thaïlande — Questions générales
- 00/22 : Croatie — Questions générales et appendice statistique
- 00/23 : Suisse — Rapport au titre de l'article IV pour 2000
- 00/24 : Australie — Questions générales et appendice statistique
- 00/28 : République de Croatie — Rapport au titre de l'article IV pour 1999
- 00/30 : République de Chine, RAS de Hong Kong — Rapport au titre de l'article IV pour 1999
- 00/31 : Belgique — Rapport au titre de l'article IV pour 1999
- 00/32 : Royaume-Uni — Rapport au titre de l'article IV pour 1999

Autres publications (gratuit)

The Per Jacobsson Lecture: The Past and Future of European Integration—A Central Banker's View, Willem F. Duisenberg, Président de la Banque centrale européenne
The IMF and Human Development: A Dialogue with Civil Society, Michel Camdessus

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.



Dans le cadre des programmes appuyés par le FMI . . .

Les dépenses d'éducation et de santé continuent d'augmenter, mais les niveaux de service varient

Dans le cadre d'un effort visant à rassembler et à analyser des données sur les dépenses publiques dans les secteurs de l'éducation et de la santé, le FMI a procédé récemment à un examen de ces données dans 66 pays appliquant un programme appuyé par l'institution pendant la période 1985-98. Il en ressort que ces dépenses ont continué d'augmenter et que les indicateurs y afférents ont aussi continué de s'améliorer (voir *Bulletin du FMI*, 15 mars 1999, page 79; 2 mars 1998, page 52; et 28 juillet 1997, page 217). Mais cette augmentation moyenne des dépenses masque des différences notables d'un pays à l'autre et un niveau de service inégal.

Tendance moyenne

Dans le cadre des programmes appuyés par le FMI, les dépenses d'éducation et de santé ont progressé en moyenne, en pourcentage du PIB et du total des dépenses, ainsi qu'en valeur réelle par habitant, et les indicateurs sociaux se sont améliorés (voir premier graphique de la présente page). La croissance moyenne de ces dépenses a ralenti en 1998, sans pour autant s'écarter de l'évolution des années précédentes. Les augmentations étaient, en moyenne, équitablement réparties entre les dépenses courantes et les dépenses d'équipement.

Variations d'un pays à l'autre

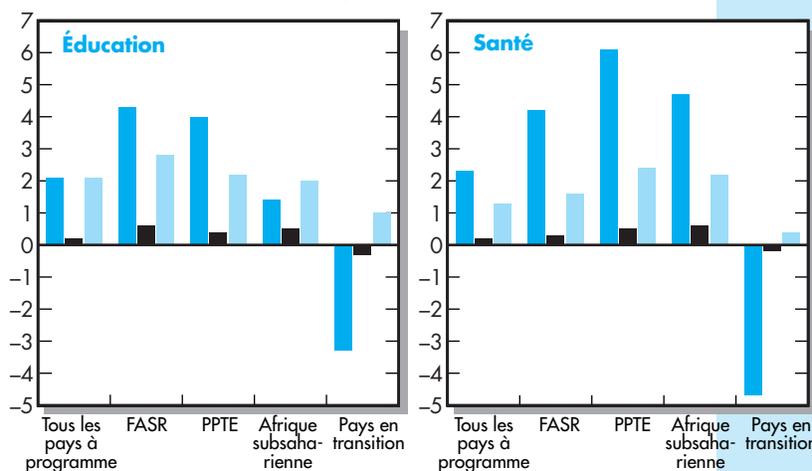
Les moyennes masquent des variations notables d'un pays et d'une région à l'autre. Les dépenses d'éducation et de santé ont augmenté en valeur réelle par habitant dans un peu moins de deux tiers des pays qui appliquent un programme appuyé par le FMI. En moyenne, les baisses les plus marquées en valeur réelle par habitant se sont produites dans les pays où ces dépenses étaient relativement élevées et inefficaces au moment du lancement du programme (essentiellement dans les pays en transition).

Les variations sont particulièrement accusées en Afrique subsaharienne. Cette région inclut quatre des pays où les dépenses d'éducation dans le cadre de programmes appuyés par le FMI ont baissé le plus en valeur réelle par habitant (République du Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar et Niger) et quatre des pays où ces dépenses ont le

Dépenses sociales dans les pays appliquant un programme appuyé par le FMI¹

(Variation moyenne)²

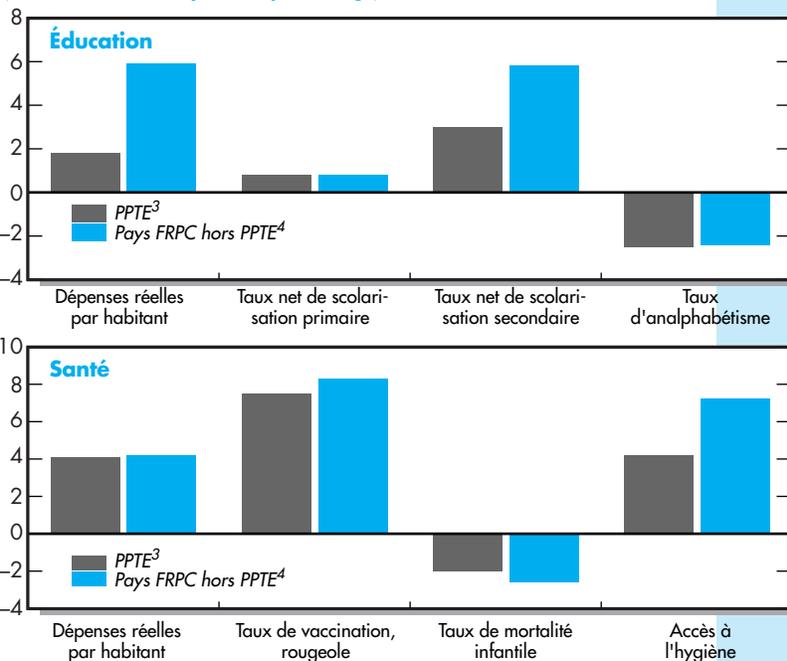
■ Variation annuelle moyenne des dépenses réelles par habitant
 ■ Variation des dépenses en pourcentage du PIB
 ■ Variation des dépenses en pourcentage du total des dépenses publiques



¹Inclut tous les pays appliquant un programme appuyé par le FMI pour lesquels des données sont disponibles.
²Entre l'année précédant le programme et l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
 Sources : autorités nationales et estimations des services du FMI

Évolution des dépenses sociales et des indicateurs sociaux dans les PYTE et les pays admissibles à la FRPC¹

(Variation annuelle moyenne en pourcentage)²



¹Inclut les pays pour lesquels des données sont disponibles.
²De la première année à partir de 1985 pour laquelle des données sont disponibles à l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
³Pays pauvres très endettés admissibles à un allègement de la dette au titre de l'Initiative PYTE.
⁴Pays admis à bénéficier de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, hors PYTE.
 À l'exclusion des pays en transition : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, ex-République yougoslave de Macédoine, Moldova, Mongolie, République kirghize et Tadjikistan.
 Sources : Banque mondiale, base de données sur les indicateurs du développement dans le monde; autorités nationales et estimations des services du FMI



Ian S. McDonald
Rédacteur en chef
Sara Kane · Sheila Meehan
Elisa Diehl
Rédactrices

Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste

Édition française

Division française
Bureau des services linguistiques

Marc Servais
Traduction
V. Andrianifahanana
Correction & PAO

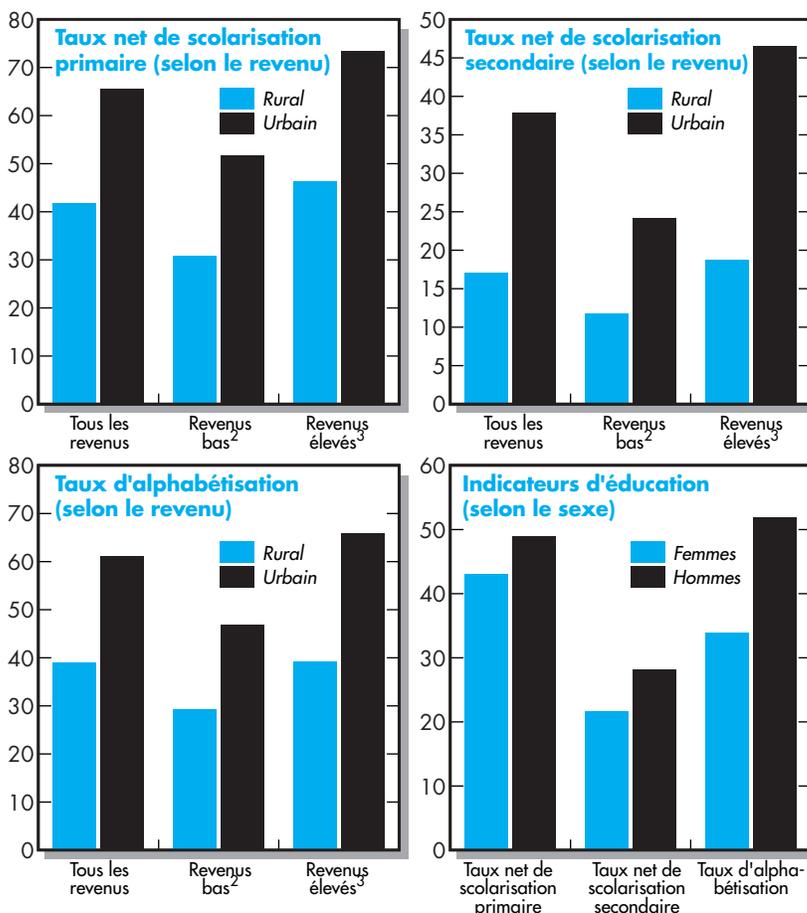
Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

plus progressé (Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie et Lesotho). Le volume et la croissance des dépenses sociales ont été relativement faibles dans les pays pauvres très endettés (PPTE), c'est-à-dire les pays admissibles à un allègement de la dette extérieure au titre de l'Initiative en faveur des PPTE, par rapport aux autres pays admissibles à l'aide au titre de la nouvelle facilité du FMI, la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) (voir deuxième graphique de la page précédente). Dans le même temps, l'amélioration des indicateurs sociaux a été plus lente dans les PPTE que dans les autres pays admissibles à l'aide au titre de la FRPC.

Niveau de service inégal

Le niveau des services rendus dans l'éducation a été inégal à l'intérieur d'un même pays, comme en témoigne le plus faible niveau des indicateurs dans les zones rurales, chez les femmes et dans les ménages à bas revenu (voir graphique ci-contre). Les données préliminaires tirées d'enquêtes nationales auprès des ménages font état de la même inégalité pour les soins de santé (par exemple mortalité infantile, vaccination, naissances surveillées par du personnel qualifié et accès à l'hy-

Ventilation des indicateurs sociaux dans les pays appliquant un programme appuyé par le FMI, 1992-97¹
(Pourcentage)



¹Inclut les pays pour lesquels des données sont disponibles.
²Ménages dans la tranche de 20 % du bas de l'échelle des revenus.
³Ménages dans la tranche de 20 % du haut de l'échelle des revenus.

Sources : Banque mondiale, indicateurs du développement en Afrique 1998/99 et *Rapports d'évaluation de la pauvreté* (divers numéros)

giène). L'inégalité des services rendus est aggravée par le fait qu'une grande partie des ressources est affectée à des services non essentiels auxquels ont accès principalement des ménages à revenu élevé (par exemple, 58 % des dépenses de santé sont consacrées aux soins curatifs et 19 % des dépenses d'éducation à l'enseignement supérieur).

Ces résultats ont deux conséquences importantes pour la préparation des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (les DSRP sont des documents où les autorités nationales recensent des mesures prioritaires pour lutter contre la pauvreté; voir *Bulletin du FMI*, 17 janvier, page 3). Premièrement, la hausse des dépenses consacrées aux programmes de lutte contre la pauvreté dans le cadre de l'allègement de la dette accordé aux PPTE ne doit pas perpétuer les inefficiences existantes dans les dépenses d'éducation et de santé. Deuxièmement, il faut veiller soigneusement à cibler les services publics sur les zones rurales, les femmes et les ménages à bas revenu. ■

Sanjeev Gupta, Robert Gillingham, Marijn Verhoeven et Erwin Tiongson, FMI, Département des finances publiques

Principaux taux du FMI

Semaine commençante	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
13 mars	4,20	4,20	4,78
20 mars	4,22	4,22	4,80

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS; au 1^{er} mai 1999, les pondérations étaient comme suit : dollar E.U., 41,3 %; euro (Allemagne), 19 %; euro (France), 10,3 %; yen, 17 %; et livre sterling, 12,4 %. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS (113,7 % actuellement) et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/external/np/tre/sdr/sdr.htm.

Source : FMI, Département de la trésorerie